



COMMUNIQUE

LES NATIONS UNIES ET L'UNION AFRICAINE JOIGNENT LEURS EFFORTS POUR PROTÉGER LES ENFANTS AFFECTÉS PAR LES CONFLITS ARMÉS

New York/Addis Abéba, le 19 septembre 2013: Le Département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine (UA) et le Bureau de la Représentante spéciale pour les Enfants et les Conflits armés ont signé, le 17 septembre 2013, un accord qui permettra de mieux protéger les enfants africains touchés par les conflits armés et, en étroite collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), renforcera les mécanismes de protection.

La déclaration formalise le travail déjà amorcé pour faire en sorte que la protection des enfants soit un élément central de toutes les initiatives liées à la paix et la sécurité sur le continent.

« Nous nous félicitons de cette collaboration, qui place la protection des enfants au cœur du travail de l'UA », a déclaré M. El- Ghassim Wane, Directeur du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA. « Nous savons que nous ne réussirons à construire un avenir prospère et plus juste pour le continent que si nous conjuguons nos efforts pour protéger les enfants du fléau de la violence et de la guerre ».

Mettre en place des mécanismes de coopération avec les États et les organisations régionales afin d'améliorer la protection des enfants est une priorité de la Représentante spéciale, et ce depuis la création de son mandat.

« Alors que l'UA assume un rôle de plus en plus important dans la médiation et les opérations de maintien de la paix sur le continent, il était devenu indispensable de renforcer notre partenariat », a déclaré Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les Enfants et les Conflits armés. « Le continent africain abrite un grand nombre d'enfants touchés par les conflits armés. Cet accord permettra à mon bureau de travailler de manière encore plus étroite avec l'UA et l'UNICEF pour mieux les protéger ».

Malgré les progrès importants réalisés, les violations graves des droits de l'enfant, telles que leur recrutement et utilisation dans les conflits armés, demeurent préoccupantes dans les pays africains touchés par les conflits.



« Les conflits armés ont des conséquences immédiates sur les enfants, mais affectent aussi les générations futures. Ce partenariat est une occasion de soutenir les efforts que déploie l'UA pour protéger les enfants, et il contribuera à bâtir des communautés solides et résilientes », a déclaré Elke Wisch, Directrice régionale adjointe de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et australe.

La déclaration signée cette semaine identifie les domaines suivants de collaboration entre le Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA et le Bureau de la Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, avec le soutien de l'UNICEF :

- l'inclusion de la protection des enfants dans toutes les activités de paix et de sécurité de l'UA ;
- le détachement de spécialistes de la protection de l'enfance au sein du Département Paix et Sécurité de l'UA ;
- l'élaboration conjointe d'un programme de travail, notamment pour harmoniser les législations nationales avec les instruments juridiques régionaux et internationaux concernant les droits de l'enfant ;
- l'élaboration de directives pour protéger les enfants touchés par les conflits armés ; et
- le développement de programmes de formation améliorés et harmonisés en matière de protection de l'enfance pour les pays contributeurs de troupes aux missions de soutien à la paix de l'UA.